

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU RESPECT DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ EN MATIÈRE DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

MEUBLÉ DE TOURISME

Je soussigné(e) Madame/Monsieur [Prénom(s) + Nom],
déposant une demande de subvention pour un projet de création de meublé de tourisme,
situé dans la commune de [Code postal + Commune] :

atteste sur l'honneur que les équipements de chauffage et les travaux d'isolation des parois opaques et vitrées prévus dans le cadre du projet cité ci-dessus respectent les équipements et les caractéristiques requises indiqués dans les tableaux ci-dessous. *Merci de compléter la colonne de droite en pages 1 et 2.*

OU

atteste sur l'honneur que le projet cité ci-dessus ne comporte aucun travaux portant sur :

- ▶ le chauffage déjà existant, *merci de préciser ci-après le mode de chauffage* :
- ▶ l'isolation des parois opaques et vitrées

CHAUFFAGE

IMPORTANT : Dans le cadre de l'installation ou du remplacement du mode de chauffage, le porteur de projet doit opter pour un des modes de chauffage requis ci-dessous.

MODES DE CHAUFFAGE REQUIS	ÉQUIPEMENT(S) RÉALISÉ(S) APRÈS TRAVAUX À INSCRIRE CI-DESSOUS
Chaudières gaz à très haute performance énergétique	
Chaudières à micro-cogénération gaz	
Pompes à chaleur géothermique eau/eau, sol/eau, sol/sol et pompes à chaleur air/eau	
Chauffage solaire	
Appareils de chauffage au bois ou autres biomasses :	
# chaudières biomasse	
# poêles à bois	
# foyers fermés et inserts de cheminées intérieures	
# cuisinières utilisées comme mode de chauffage	
# appareils de chauffage fonctionnant à l'énergie hydraulique	

ISOLATION

TRAVAUX ET LOCALISATION CONCERNÉS	CARACTÉRISTIQUES REQUISES	CARACTÉRISTIQUES ATTEINTES APRÈS TRAVAUX À INSCRIRE CI-DESSOUS
ISOLATION THERMIQUE DES PAROIS OPAQUES		
Planchers bas sur sous-sol, sur vide sanitaire ou sur passage ouvert	$R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	
Planchers de combles perdus	$R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	
Murs extérieurs	$R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	
Toitures-terrasses	$R \geq 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	
Rampants de toiture et plafonds de combles	$R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	
ISOLATION THERMIQUE DES PAROIS VITRÉES		
Fenêtres ou portes-fenêtres donnant sur l'extérieur	$U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \geq 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \geq 0,36$	
Fenêtres de toiture	$U_w \leq 1,5 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \leq 0,36$	

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A [lieu], le [date]

Signature du porteur de projet